

Les Timbrés de l'orthographe

Réponses aux tests de la finale

Cadets

1. On ne met jamais de cédille à un *c* qui précède un *e* ou un *i*.

a. vrai

La cédille placée sous un *c* indique que le *c* doit se prononcer « se » et non « ke ». Mais devant un *e* ou un *i*, le *c* se prononce toujours « se », la cédille est donc inutile. On ne la met que lorsque *c* précède les voyelles *a*, *o* ou *u*.

2. Quel est le synonyme de *timbré* pris dans son sens familier ?

b. fou

Quand on dit de quelqu'un qu'il est timbré, c'est qu'on dit de lui qu'il est fou.

Au *xiv^e* siècle, le nom *timbre* désignait une cloche qui ne possédait pas de tympan à l'intérieur et que l'on faisait tinter en la frappant avec un marteau (aujourd'hui encore, on parle du timbre d'une bicyclette, par exemple). *Timbre* s'est employé ensuite par analogie au figuré comme synonyme de *tête* (la tête est arrondie comme un timbre). Si l'emploi de *timbre* pour *tête* a aujourd'hui disparu, on a gardé *timbré* dans le sens « qui a reçu un coup sur le timbre, sur la tête » et donc « qui est un peu fou ». On disait d'ailleurs autrefois dans le même sens : « il a le timbre fêlé ».

3. Les terminaisons du présent du conditionnel sont les mêmes que celles :

c. de l'imparfait de l'indicatif

Tous les verbes conjugués au présent du conditionnel ont les mêmes terminaisons que celles de l'imparfait de l'indicatif. Par exemple : *j'amais (a-i-s)*, *j'aimerais (a-i-s)* ; *ils finissaient (a-i-e-n-t)*, *ils finiraient (a-i-e-n-t)*, etc.

C'est le radical du futur de l'indicatif qu'on utilise comme radical du présent du conditionnel. Ainsi pour conjuguer un verbe à ce temps, on prend le radical de son futur et on lui ajoute les terminaisons de l'imparfait. Ça marche à tous les coups !

4. Quelle est la liste des articles indéfinis ?

c. un, une, des

Un, une, des sont appelés articles indéfinis parce qu'on les emploie généralement avec des noms qui désignent un être, une chose, etc. dont on n'a pas encore parlé, qui semble inconnu (d'où le terme *indéfini*), par opposition aux articles définis (*le, la, les*), qui, eux, sont employés généralement avec des noms qui désignent un être, une chose, etc. dont on a déjà parlé, qui est supposé connu.

Du, de la, des sont les articles partitifs. On les emploie généralement pour indiquer qu'on considère une partie d'un tout. Par exemple : *Gargantua mange du bœuf* (par opposition à *Gargantua mange un bœuf* ou *Gargantua mange le bœuf* qui indiqueraient qu'il mange un bœuf en entier).

5. Quel est le sens du radical *graph-* que l'on retrouve par exemple dans *orthographe*, *géographie*, *biographie*, etc. ?
- b. écrire**
- Le radical *graph-* vient du grec ancien *graphein* qui signifiait « écrire ». Ainsi, l'orthographe, c'est l'art d'écrire droit (*ortho-*), juste ; la géographie, c'est ce que l'on écrit, décrit sur la Terre (*géo-*) ; la biographie, c'est ce que l'on écrit sur la vie (*bio-*) de quelqu'un.
6. Dans quelle phrase *facteur* est-il complément du nom ?
- a. La voiture du facteur est jaune.**
- Dans cette phrase, *facteur* est complément du nom *voiture*, il complète le nom *voiture*. Dans la phrase **b.**, *facteur* est complément d'objet indirect du verbe *appartenir* ; et dans la phrase **c.**, *facteur* est complément du pronom *celle*.
7. *S'amuser* et *se distraire* sont :
- d. des synonymes**
- S'amuser* et *se distraire* ont des sens qui sont proches, qui sont voisins. Ce sont donc des synonymes.
- Les antonymes (également appelés contraires) sont des mots dont les sens s'opposent (par exemple : *grand* et *petit*). Les homonymes sont des mots qui se prononcent de la même façon, mais qui s'écrivent différemment (par exemple *ver* – *ver de terre* –, *v-e-r* et *verre* – *verre à boire* – *v-e-r-r-e*). Un pseudonyme, quant à lui, est un nom, un faux nom, que se choisit une personne pour se faire appeler (par exemple, Pablo Ruiz est plus connu sous son pseudonyme Picasso).
8. L'auxiliaire d'un verbe conjugué au plus-que-parfait est :
- b. à l'imparfait**
- Un verbe conjugué au plus-que-parfait est composé de l'auxiliaire *être* ou *avoir* à l'imparfait et du participe passé du verbe. Ainsi, le plus-que-parfait du verbe *écrire* est *j'avais écrit*. L'auxiliaire au présent sert à former le passé composé (par exemple : *j'ai écrit*) et l'auxiliaire au passé simple sert à former le passé antérieur (par exemple : *j'eus écrit*). Si l'auxiliaire est au plus-que-parfait, on obtient un temps surcomposé (par exemple : *j'avais eu écrit*).
9. Donner pour chacun des adjectifs le numéro de son contraire.
- a. : 2 – b. : 3 – c. : 1 – d. : 4**
- Celui qui est savant sait beaucoup de choses ; celui qui est ignorant ne sait rien.
Ce qui est original n'a rien de commun avec le reste ; ce qui est banal est extrêmement commun.
Ce qui est intéressant parvient à captiver l'esprit, l'attention ; ce qui est ennuyeux n'a rien de captivant.
Ce qui est sérieux n'a pas vocation à faire rire ; ce qui est drôle fait rire.
10. Une chocolatine est :
- c. un petit pain au chocolat**

Dans les boulangeries du Sud-Ouest, on vend non pas des « petits pains au chocolat » (ou des « pains au chocolat »), mais des chocolatines. Le nom *chocolatine* est également utilisé au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Juniors

11. On dit d'un collectionneur de timbres que c'est :

a. un philatéliste

Philatéliste est un dérivé du nom *philatélie*, lui-même composé :

– du radical *phil-* qui signifie « qui aime, qui est amateur de, qui collectionne » (*phil-* vient du grec ancien *philein* qui signifie « aimer ») ;

– et d'un élément tiré du grec ancien *atéleia* qui signifie « affranchissement ».

Timbrophile et *philatimbriste* sont des créations de pure fantaisie.

12. Parmi ces termes, lequel ne désigne pas une catégorie grammaticale ?

b. épithète

Épithète est le nom d'une fonction et non pas celui d'une catégorie grammaticale. Par exemple, lorsqu'on analyse une phrase telle que « Le meilleur candidat a remporté le concours », on dira que *meilleur* appartient à la catégorie grammaticale des adjectifs qualificatifs et que sa fonction est épithète du nom *candidat*.

13. Si quelqu'un tire le diable par la queue, cela signifie :

c. qu'il manque d'argent

Tirer le diable par la queue est une façon imagée de dire « vivre avec très peu de ressources, manquer d'argent ». L'origine de l'expression reste incertaine, plusieurs hypothèses ont été émises, mais aucune n'est sûre. En revanche, l'on sait que l'expression existait déjà au début du XVII^e siècle, mais elle signifiait « travailler beaucoup pour gagner sa vie. »

14. Parmi ces formes verbales, laquelle n'existe pas ?

c. Le futur du verbe *résoudre* se construit sur le radicale *résoudr-* et non *résolv-*. On dira donc « demain, il résoudra l'énigme ». *Il résout* est un présent de l'indicatif ; *il résolut* est un passé simple de l'indicatif et *il résolvait*, un imparfait du subjonctif.

15. Parmi ces mots, lequel n'est pas issu du verlan ?

b. lerche

Lerche s'emploie essentiellement en tournure négative : *pas lerche*, qui signifie « pas beaucoup ». C'est un mot créé à partir de *cher* selon les principes du *largonji*, qui est un argot des bouchers qui transforme les mots en remplaçant la consonne initiale par un *l* (ici le *ch* de *cher* devient *l*), en déplaçant cette consonne initiale en fin de mot (ici, on déplace le *ch* après *ler*) et en terminant par un suffixe libre (ici *-e*). *Loufoque*, par exemple est le largonji de *fou* (*louf + oque*).

Le verlan, lui consiste à inverser les syllabes des mots ou des expressions : *verlan* est le verlan de *l'envers* dans *à l'envers*. Ainsi, *chelou* est le verlan de *louche* ; *beur* celui de *reub*, qui est une façon de prononcer *arabe* ; et *barjo* est le verlan de *jobard*.

16. Un point simple peut terminer une phrase impérative.

a. vrai

Seules les phrases exclamatives se terminent obligatoirement par un point d'exclamation (par exemple : *Quelle belle journée !*). La phrase impérative (celle dans laquelle on donne un ordre ou on émet une interdiction) se termine normalement par un point simple. On peut mettre un point d'exclamation si on veut lui donner davantage de force.

17. Donner pour chacun de ces éléments d'origine grecque le numéro de son sens.

a. : 4 – b. : 3 – c. : 2 – d. : 1

On trouve *aéro-* dans le sens de « air » dans des mots tels que *aérodynamique, aéroport, aérophagie...* ; *géo-* dans le sens de « terre » se trouve dans *géographie, géologie, géomètre...* ; *hydro-* signifiant « eau » est présent dans *hydromel, hydrogène, hydrater...* et *pyro-* qui signifie « feu » dans *pyromane, pyrolyse, pyrogravure...*

18. Quel est l'infinitif de *nous fûmes* ?

a. être

Nous fûmes est la 1^{re} personne du pluriel du passé simple du verbe *être*, à ne pas confondre avec *nous fîmes*, qui est lui, le passé simple de *faire*. Aucune forme de *fumer* ne comporte d'accent circonflexe sur le *u*, et au passé simple, *fumer* donne *nous fumâmes*.

19. Comment se termine le proverbe : « Qui sème le vent récolte... » ?

a. la tempête

Le proverbe « Qui sème le vent récolte la tempête » s'emploie pour dire « celui qui met le trouble quelque part doit s'attendre à en subir de fâcheuses conséquences ». Ce proverbe relativement récent (il n'est enregistré que dans la 8^e édition du Dictionnaire de l'Académie française de 1932-1935) est une allusion au Livre d'Osée de l'Ancien Testament : « Puisqu'ils ont semé du vent, ils moissonneront la tempête ; ils n'auront pas un épi de blé ; ce qui poussera ne donnera point de farine, et s'il y en avait, des étrangers la dévoreraient. »

qui sème le vent récolte le tempo est le titre du premier album du rappeur MC Solaar, sorti en 1991.

20. Selon son étymologie, *peuchère* signifie :

b. pécheur

Peuchère, dont l'emploi ne se limite plus aujourd'hui au sud-est de la France, est une interjection servant à marquer la surprise, l'admiration, l'attendrissement ou la pitié. Il s'agit de la forme francisée du provençal *pecaïre* qui signifie « pécheur », lequel *pecaïre* s'employait dès le XIII^e siècle comme interjection de compassion.

Adultes

21. Quand on va à la ducasse, on va :

b. faire la fête

Ducasse est un nom propre au nord de la France et à la Belgique et sert à désigner une fête patronale, une fête de village, de quartier, une kermesse. *Ducasse* est une

déformation de *dicasse*, *dicasse* étant lui-même une déformation de *dédicace* pris dans le sens « consécration d'une église, d'un temple », puis par métonymie « fête qui a lieu lors de cette consécration ». Aujourd'hui, la ducasse ne revêt plus forcément un caractère religieux.

22. Parmi ces expressions, laquelle ne correspond pas à un pléonasme ?

d. le vivre et le couvert

Dans l'expression *le vivre et le couvert*, équivalent de *nourri et logé*, *vivre* signifie « nourriture » (aujourd'hui, on emploie surtout *vivres* au pluriel : *les vivres*) ; *couvert* est, lui, à prendre dans le sens qu'il avait autrefois et dont Littré donne la définition suivante : « Logis où l'on est couvert des intempéries ». L'expression est souvent transformée en *le gîte et le couvert*, où là, c'est *gîte* qui désigne le logement et *couvert* qui désigne la nourriture (celle qu'on mange quand le couvert est mis).

Hui signifie « jour ». Ainsi *aujourd'hui*, c'est « au jour du jour ». Quant à *fur*, c'est un ancien mot qui ne subsiste aujourd'hui plus que dans cette expression, mais qui signifiait « taux, mesure ». L'expression *au fur* s'employait seule dans le sens de « à mesure ». Enfin *lieu* et *place* sont parfaitement synonymes dans l'expression issue du vocabulaire juridique *en lieu et place de* qui signifie simplement « à la place de ».

23. Quelle est la nature de *lesquelles* dans la phrase : « Pourriez-vous m'expliquer les règles de l'accord du participe passé, lesquelles règles me semblent bien compliquées ? » ?

d. déterminant (ou adjectif) relatif

Lequel peut être un pronom interrogatif (par exemple : *Lequel préfères-tu ?*) ou un pronom relatif (par exemple : *c'est une personne pour laquelle j'ai de la sympathie*). Mais ici, *lequel* est un déterminant relatif (appelé également adjectif relatif). Il se place (comme tous les déterminants) devant un nom déjà cité (ici *règles*) que l'on reprend dans la proposition qu'il introduit. Le nom déterminé par *lequel* peut ne pas avoir été cité, mais il se réfère à quelque chose dont on a déjà parlé. C'est ce qui se passe lorsqu'on utilise *auquel cas*, seul emploi courant du déterminant relatif qui, sinon, est plutôt réservé aux langues juridique, administrative ou littéraire.

24. Au XVI^e siècle, le français a fait de nombreux emprunts à l'italien. Dans quel domaine en particulier ?

a. l'armée

Au XVI^e siècle (époque où la cour accueillait de nombreux compatriotes de Catherine de Médicis, épouse du roi de France Henri II), l'italien avait la réputation qu'a aujourd'hui l'anglais en France. Les défenseurs de la langue française de l'époque se plaignaient de l'invasion des italianismes. L'un des domaines le plus touché par ces emprunts est celui de l'armée, de la guerre. De cette époque, nous avons gardé *canon* (*cannone* en italien), *soldat* (*soldato*), *sentinelle* (*sentinella*), *cartouche* (*cartuccia*), etc. D'autres domaines comme la musique (*piano*, *violon*, *concert...*) et l'architecture (*balustrade*, *balcon*, *campanile...*) ont été également marqués par les emprunts à l'italien.

25. Pour chacun de ces verbes, donner le numéro du verbe qui se conjugue sur le même modèle.

- | | |
|----------------------|------------|
| a. étendre | 1. prendre |
| b. s'éprendre | 2. peindre |

c. enfreindre 3. vendre

a. : 3 – b. : 1 – c. : 2

Étendre et *vendre* gardent le *d* de leur infinitif dans toute leur conjugaison (y compris lorsqu'on ne l'entend pas : *nous étendons*, *nous vendons*, *il étend* (avec un *d* final), *il vend* (avec un *d* final)).

Tous les verbes qui contiennent *prendre* dans leur infinitif se conjuguent sur le modèle de *prendre*. Il en va ainsi de *s'éprendre* mais aussi de *comprendre*, *apprendre*, *surprendre*... : ils ne gardent le *d* de l'infinitif qu'aux trois premières personnes du singulier du présent de l'indicatif (et au présent de l'impératif), à toutes les personnes du futur et du présent du conditionnel.

Quant à *enfreindre* et *peindre*, ils ne gardent le *d* de l'infinitif qu'au futur et au présent du conditionnel font partie. On écrit donc *il peint*, *il enfreint* avec la terminaison *t* de la 3^e personne du singulier. Il en va ainsi des autres verbes dont l'infinitif se terminent pas -*eindre* (*e-i-n-d-r-e*), -*aindre* (*a-i-n-d-r-e*) et -*soudre* (*absoudre*, *résoudre*).

26. Il existe en français au moins un nom qui, en passant du singulier au pluriel, reste identique à l'écrit, mais change à l'oral.

a. vrai

Le plus souvent, le pluriel des noms se marque par l'ajout d'un *s* ou d'un *x* à la forme du singulier. Et cet ajout de *s* ne modifie généralement pas la prononciation du nom : *une table*, *des tables* ; *un jeu*, *des jeux* (mais *œuf*, où l'on entend le *f* au singulier change à l'oral puisque le *f* ne se fait plus entendre : *des œufs* rime avec *eux*).

La plupart des noms qui se terminent par *al* et certains noms qui se terminent par *ail* changent à l'écrit et à l'oral : *un cheval*, *des chevaux* ; *un travail*, *des travaux*.

Enfin, les noms qui se terminent par *s*, *x* ou *z* au singulier ne prennent pas de marque de pluriel (ou plus exactement, ils prennent la marque « zéro ») et gardent donc la même forme à l'écrit et à l'oral : *un tapis*, *des tapis* ; *un prix*, *des prix* ; *un nez*, *des nez*.

Sauf... *os* qui s'écrit de la même façon au singulier et au pluriel. Mais à l'oral, *os* perd son *s* quand il est au pluriel : *des os* rime avec *des eaux* (*e-a-u-x*).

27. Parmi ces noms, un seul ne provient pas d'un nom propre. Lequel ?

a. sansonnet

b. robinet

c. martinet

d. estaminet

Si l'étymologie de *estaminet* (petit café, débit de boisson populaire) n'est pas certaine, les linguistes et lexicographes s'accordent à dire que c'est un emprunt au wallon *staminê* (de même sens) qui lui-même viendrait sans doute du wallon *stamon* qui désigne le poteau auquel la vache est liée près de sa mangeoire, en référence aux poteaux que l'on trouvait dans ces cafés.

Sansonnet (autre nom de l'étourneau) et *martinet* sont des diminutifs respectifs des prénoms *Sansom* et *Martin*, sans que l'on sache exactement expliquer le lien entre le prénom et l'oiseau.

Robinet est lui aussi un diminutif, celui de *Robin*, nom que l'on donnait souvent au Moyen Âge au mouton. Si le dispositif servant à régler le débit d'un fluide s'appelle *robinet*, c'est que les premiers robinets avaient souvent la forme d'une tête de mouton.

28. Quels sont les temps et mode de *asseoir* dans la phrase : « Il fut assis toute la journée » ?

a. passé simple de l'indicatif

Bien que *fut assis* soit une forme composée, il s'agit bien d'un passé simple de l'indicatif, le verbe *asseoir* étant ici conjugué au passif (ce qui explique la forme composée). *Asseoir* est un verbe transitif qui se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Ainsi, son passé composé est *il a assis* (et non *il est assis* qui est le présent de son passif).

29. Parmi ces noms, lequel n'est pas issu de l'alsacien ?

c. muesli

Muesli est un emprunt au suisse-allemand *Muëсли*, lui-même formé sur *Muës* qui signifie « purée » avec le suffixe diminutif *-li*. C'est le docteur Bircher-Benner, diététicien à Zurich, qui a mis au point au début du xx^e siècle la recette du muesli qui se composait alors de flocons d'avoine trempé dans du lait sucré et accompagné de pommes et de noisettes ou d'amandes râpées.

Choucroute vient de l'alsacien *sûrkrût* (*sûr* signifiant « aigre » et *krût* « herbe ») et non de *chou* et *croûte*). *Kouglof* (avec ses nombreuses variantes selon les lieux : *kougloupf*, *kougelhopf*, *glouglouf*...) est également un nom alsacien *gugelhupf* où *gugel* veut dire « boule » et *hupf* « levée avec de la levure ». Quant à *quetsche*, c'est un mot alsacien lui-même emprunté à l'allemand *Zwetsche*.

30. Le nom *bijou* a été emprunté au breton.

a. vrai

Bijou vient du breton *bizou* qui signifie « anneau ». C'est un dérivé de *biz*, qui, lui, signifie « doigt ». L'hypothèse du linguiste Pierre Guiraud selon laquelle *bijou* serait un nom wallon issu de l'ancien verbe *biseler*, qui signifiait « tailler en biseau » est compromise par le fait que la première attestation de *bijou* se trouve dans un texte breton.